



A retenir

CICADELLE VECTRICE DE LA FLAVSECECE DOREE

1^{er} traitement obligatoire du 03 au 13 juin

TORDEUSES DE LA GRAPPE : EUDEMIS

Présence importante de glomérules dans le vignoble régional même dans quelques parcelles en confusion sexuelle

OÏDIUM

Période de forte sensibilité de la vigne



**Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021
relatif à la protection des abeilles et des autres insectes
pollinisateurs et à la préservation des services de
pollinisation lors de l'utilisation des produits
phytopharmaceutiques**

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Cet arrêté abroge les dispositions antérieurement applicables qui étaient fixées par arrêté du 28 novembre 2003. Ces conditions visent aussi bien désormais les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants.

Pour en savoir plus :

- [Arrêté du 20 novembre 2021 abeilles et autres pollinisateurs](#)
- [Liste des cultures non attractives](#)

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambres d'agriculture de
l'Aude, du Gard, de
l'Hérault/ADVAH, des
Pyrénées-Orientales,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
IFV, FREDON Occitanie,
DRAAF Occitanie



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

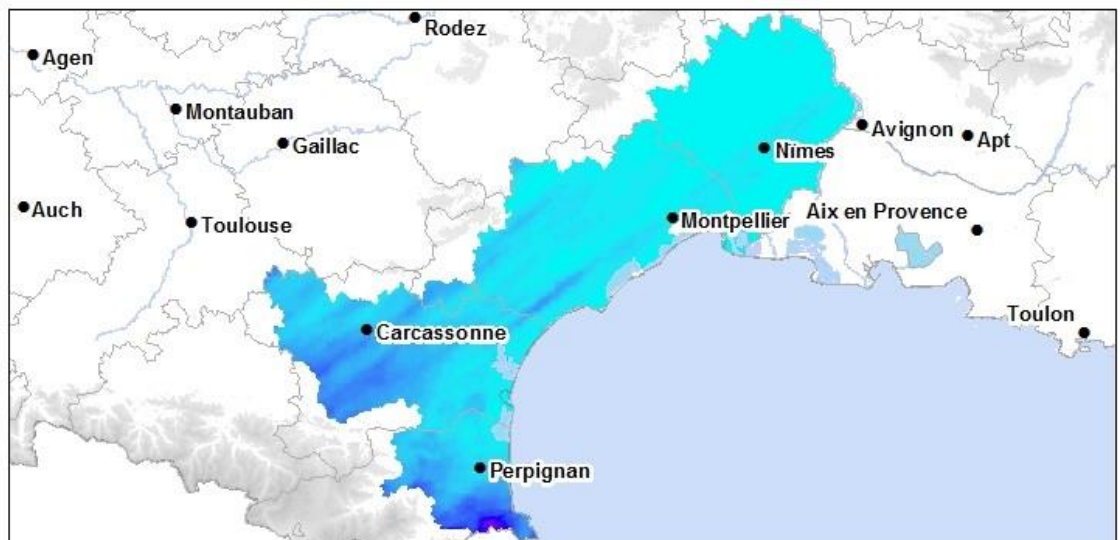
Action du plan Ecophyto
pilotée par les ministères en
charge de l'agriculture, de
l'écologie, de la santé et de la
recherche, avec l'appui
technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité

PLUVIOMETRIE

Répartition des pluies – Cumul hebdomadaire du 23/05/2022 au 29/05/2022 - échelle du min au max (0 à 40 mm)

Source IFV

		23-mai	24-mai	25-mai	26-mai	27-mai	28-mai	29-mai
AUDE	ALAIGNE	0	7,8	0	0	0	0	0
	CAZILHAC	0	6,4	0	0	0	0	0
	LEZIGNAN	0	3,3	0	0	0	0	0
	LIMOUX	0	5,1	0	0	0	0	0
	NARBONNE	0	1,5	0	0	0	0	0
GARD	AIGUES-MORTES	0	0	0	0	0	0	0
	BARJAC	0	0,1	0	0	0	0	0
	CARDET	0	0	0	0	0	0	0
	CHUSCLAN	0	0,4	0	0	0	0	0
	SAINT-GILLES	0	0	0	0	0	0	0
	VILLEVIEILLE	0,5	0,6	0,2	0	0	0	0
HERAULT	MARSEILLAN	0	0,4	0	0	0	0	0
	OLONZAC	0,8	14	1,7	1	0	0	0
	POUZOLLES	0	0,7	0	0	0	0	0
	PUISSERGUIER	0,8	14	1,7	1	0	0	0
	SAINT-JEAN-DE-FOS	0	1	0	0	0	0	0
	VALFLAUNES	0	0,4	0	0	0	0	0
PO	ESTAGEL	0	3,9	0	0	0	0	0
	LARQUE-DES-ALBERES	0	13,8	0	0	0	0	1,5
	LLUPIA	0	3	0	0	0	0	0
	PIA	0	1	0	0	0	0	0
	RODES	0	5,7	0	0	0	0	0



4220529:
mini=0.0mm - maxi=30.3mm

Valeur Elevée : 40
Faible : 0

STADES PHENOLOGIQUES

Dans les parcelles observées, les stades phénologiques varient de :

- « **onze douze feuilles** » (stade 19 ou BBCH 60) dans les **secteurs tardifs et/ou parcelles tardives**

- à « **baies à taille de pois** » (stade 31 ou K ou BBCH 75) dans les **parcelles précoces en zone précoce**.

Le stade majoritairement observés est « **nouaison** » (stade 27 ou J ou BBCH 71).

Le stade « **nouaison** » (stade 27 ou J ou BBCH 71) est observé avec environ 10 à 12 jours d'avance par rapport à 2021.



Stade « nouaison »
(stade 27 ou J ou BBCH 71)

CICADELLE VECTRICE DE LA FLAVESCENCE DOREE (*Scaphoideus titanus*)

- **Éléments de biologie** (Source : *Guide des Vignobles Rhône Méditerranée 2022/2023, p.49*)

Deux voies de contamination sont possibles :

- **par l'insecte vecteur** de parcelle en parcelle.

Dans tous les cas, les larves de cicadelles de la flavescence dorée naissent saines et s'infectent en piquant les ceps contaminés. La capacité d'inoculation s'acquiert après une période d'incubation d'un mois. La salive est alors infectieuse et l'insecte garde la capacité de transmission du phytoplasme jusqu'à sa mort.

Pour la flavescence dorée, la transmission s'effectue uniquement de vigne à vigne. Pour le bois noir, elle est inoculée d'une adventice (en particulier liseron ou ortie) ou plante cultivée à une autre, ou à la vigne.

- **par le matériel de multiplication** : la transmission de la flavescence dorée ou du bois noir aux jeunes plants est possible par les greffons et les porte-greffes, peut-être évité par le traitement à l'eau chaude.



Larves (L1 et L3) de *Scaphoideus titanus*

- **Situation au vignoble**
 - × **Vignoble régional**

Des larves (L1 à L4) de cicadelles vectrices de la flavescence dorée sont observées. Ce sont les stades L2 et L3 qui sont majoritairement observés. Dans certaines parcelles de fortes populations sont notées.

Évaluation du risque : dans le cadre de la lutte obligatoire contre le vecteur de la flavescence dorée, **les dates du 1^{er} traitement obligatoire sont fixées dans la période du 03 au 13 juin pour l'ensemble des départements.**

Cas particuliers : certaines communes sont concernées par l'aménagement de la lutte insecticide.

Les arrêtés préfectoraux seront prochainement publiés.

OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

- **Situation aux vignobles**

- × **Aude**

La pression augmente progressivement et plus particulièrement sur les cépages sensibles (Carignan...). Sur ces cépages, des symptômes sur grappes sont visibles.

- × **Gard**

On continue d'observer une évolution de la maladie sur cépages sensibles et plus particulièrement sur parcelles à historique. A ce jour ces symptômes sont essentiellement localisés sur feuilles. La fréquence des parcelles présentant des symptômes est faible.

- × **Hérault**

Dans les parcelles à drapeaux et parcelles sensibles (historique, cépage et/ou environnement), de nouveaux repiquages sur feuilles sont observés.

La maladie évolue également sur inflorescences ou grappes (14 % des parcelles) avec des fréquences et intensités d'attaque globalement faibles. Ces symptômes sont notés dans les unités agroclimatiques du Minervois, des Hauts Coteaux, du Biterrois, de la Vallée de l'Orb-Lodévois, des Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault et du Montpelliérais. Dans de rares parcelles les attaques sur grappes progressent fortement.

Cette semaine, le nombre de parcelles concernées est en légère augmentation (26 % des parcelles du réseau d'épidémiologie-surveillance).

- × **Pyrénées-Orientales :**

Les symptômes sur feuilles ont une fréquence légèrement moins importante que la semaine dernière ainsi que leur intensité d'attaque selon les parcelles sur d'autres cépages Grenaches, Chardonnay, Muscat à Petits Grains...

Des symptômes sur inflorescences sont bien visibles au vignoble. Leur fréquence augmente moyennement selon les parcelles et les cépages (surtout Carignan).

Evaluation du risque : nous sommes dans la période de forte sensibilité de la vigne, le risque est en augmentation encore cette semaine.

Surveiller les symptômes dans toutes les situations.



Symptôme d'oidium sur feuille de Carignan



Symptôme d'oidium sur jeune grappe

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

- **Situation aux vignobles**

- × **Aude**

Absence d'évolution cette semaine, stagnation générale de la maladie pour l'ensemble du département hormis quelques situations très particulières.

- × **Gard**

Ce début de semaine est marqué par des sorties de taches localement importantes (notamment sur Grenache et Chardonnay) mais non fructifères à mettre en relation avec les fortes hygrométries de la semaine passée. Le secteur des Sables, le Sommiérois et les Costières sont concernés. Les sorties de symptômes sont plus conséquentes sur les Sables.

Plus généralement, la tendance observée depuis la semaine dernière se confirme : observation d'une légère augmentation des symptômes et du nombre de parcelle présentant des symptômes sur feuille et grappes mais leur fréquence reste globalement toujours faible.

× Hérault

De nouveaux symptômes peu fructifères (rares foyers primaires et quelques repiquages sur feuilles et inflorescences/grappes) correspondants aux épisodes pluvieux orageux des 23 au 25 mai sont observés dans :

- le Biterrois à Capestang, Sérignan,
- la Vallée de l'Orb-Lodévois à Hérépian, Lauroux, Villemagne l'Argentière,
- la Basse Vallée de l'Hérault à Castelnau de Guers, Florensac, Mèze, Montagnac, Pinet, Pézenas et Saint Thibéry,
- de la Moyenne Vallée de l'Hérault à Vendémian et Saint Jean de Fos,
- du Montpelliérais à Cournonterral, Saint Drezero et Saint Geniès des Mourgues,
- du Nord Montpelliérais à Vacquières.

La fréquence des parcelles présentant des symptômes reste faible. Les symptômes varient généralement d'une tache à quelques taches tout au plus par parcelle.

× Pyrénées-Orientales :

Des symptômes sur feuilles et inflorescences sont toujours visibles sur tout le vignoble départemental. Même si sur le vignoble départemental la maladie reste relativement stable, quelques secteurs comme le Bas Conflent et le Littoral voient de nouveaux symptômes non sporulés sur feuilles et sur inflorescences.

- **Données de la modélisation** (voir en Annexe pour les caractéristiques des modèles)

× Potentiel système (modélisation arrêtée au 29 mai)

	Situation J-7 à J	Simulation J à J+7
Risque modélisé Mildiou	Le Risque modélisé est faible à très faible sur toute la région. Seuls quelques secteurs affichent un risque localement fort à très fort (Olonzac, Quarante, Montels-34, Laroque-des-albères-66).	Le Risque modélisé est toujours en diminution à 7 jours. Il passe très faible sur toute la région exceptée sur le secteur au sud des Pyrénées-Orientales (Laroque-des-albères-66) où il reste fort.
Contaminations	<p>De contaminations épidémiques ont été détectées sur les pluies du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 24 mai sur : Plaine Nord Tech, Plaine Sud Tech, Cru Banyuls, Minervois, Cabardès. <p>Partout ailleurs, compte tenu des données météorologiques, aucune contamination n'a été détectée sur la semaine passée.</p>	<p>Les premières contaminations épidémiques sont annoncées sur les pluies du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 30 mai sur : Cru Banyuls <p>De nouvelles contaminations épidémiques sont annoncées sur les pluies du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 et 5 juin sur : Cru Banyuls, Biterrois, Vallée de la Cèze, Vallée du Rhône Nord et Sud. <p>Partout ailleurs, compte tenu des prévisions météorologiques annoncées pour le moment, aucune contamination n'est à prévoir d'ici 7 jours.</p>

Vert : rien à signaler

Bleu : démarrage ou nouvelles contaminations

× **Milstop (modélisation arrêtée au 30 mai)**

		Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 16 au 22 mai 2022 à partir du	Niveau de risque de contaminations primaires liées aux pluies du 16 au 22 mai 2022	Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 16 au 22 mai 2022, si présence de foyers primaires, à partir du :	Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 23 au 30 mai 2022 à partir du	Niveau de risque de contaminations primaires liées aux pluies du 23 au 30 mai 2022	Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 23 au 30 mai 2022, si présence de foyers primaires, à partir du :	Indice de risque allant de -5 à +5	
Aude	Alaigne	-	-	01-juin	-	-	06-juin	-1,2	↗
	Carcassonne	-	-	04-juin	-	-	06-juin	-1,9	=
	Leucate	-	-	01-juin	-	-	06-juin	-2,2	=
	Lézignan	-	-	02-juin	-	-	06-juin	-2,0	↗
	Narbonne	-	-	01-juin	-	-	06-juin	-1,6	=
Gard	Bagnols sur Cèze	-	-	-	-	-	06-juin	-3,9	=
	Bourdic	-	-	-	-	-	06-juin	-3,0	=
	Cardet	-	-	04-juin	-	-	06-juin	-2,8	=
	Cénézac	-	-	04-juin	-	-	06-juin	-3,1	=
	Sommières	-	-	-	-	-	06-juin	-2,7	=
	Tavel	-	-	04-juin	-	-	06-juin	-2,5	↗
	Vauvert	-	-	04-juin	-	-	-	-3,0	=
Hérault	Olonzac	-	-	04-juin	-	-	06-juin	-2,2	=
	Laurens	-	-	01-juin	-	-	06-juin	-2,4	=
	Prades sur Vernazobres	-	-	04-juin	-	-	06-juin	-1,8	↗
	Béziers	-	-	31-mai	-	-	06-juin	-1,6	=
	Villemagne	-	-	-	-	-	06-juin	-2,4	↗
	Marseillan	-	-	30-mai	-	-	06-juin	-1,4	↗
	Pouzolles	-	-	01-juin	-	-	06-juin	-2,4	=
	Plaissan	-	-	01-juin	-	-	06-juin	-1,5	=
	Saint Jean de Fos	-	-	01-juin	-	-	06-juin	-1,5	↗
	St Christol	-	-	-	-	-	06-juin	-2,2	↗
	Frontignan	-	-	01-juin	-	-	06-juin	-1,6	=
Vailfranès	-	-	01-juin	-	-	06-juin	-1,7	↗	
Pyrénées-Orientales	Laroque des Albères	-	-	01-juin	06-juin	Limite	07-juin	-1,7	↗
	Perpignan	-	-	01-juin	-	-	06-juin	-2,4	↗
	Saint Paul de Fenouillet	-	-	01-juin	-	-	06-juin	-2,2	=

Evaluation du risque : La vigne est dans la période de forte sensibilité à la maladie.

Les conditions météorologiques enregistrées entre le 23 et le 30 mai engendrent des contaminations secondaires (repiquages) sur l'ensemble des stations audoises, héraultaises et catalanes et la quasi-totalité des stations gardoises.

Les sorties de ces contaminations secondaires sont attendues à partir du 06 juin.

Suite à la semaine écoulée, l'indice de risque Mildiou est globalement stable pour la totalité des stations de l'Aude et du Gard et de la moitié de celles de l'Hérault. Il augmente dans l'autre moitié des stations du département de l'Hérault et sur la totalité des stations des Pyrénées-Orientales.

Attention aux épisodes orageux très localisés et humidités matinales qui peuvent être sources de contaminations et de repiquages là où les foyers sont présents.

Méthodes prophylactiques :

- éliminer les pampres, ébourgeonner les plantiers,
- maintenir le couvert végétal ras sous le rang, dans l'inter rang et limiter au maximum le travail du sol afin de restreindre la remontée d'humidité dans la souche,
- raisonner les travaux d'entretien du sol, **préserver les passages du tracteur pour être en mesure de réaliser les traitements même en cas de pluies notamment dans les parcelles à mauvaise portance.**

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Situation aux vignobles

× Aude

Très peu de symptômes repérés cette semaine.

× Gard

Aucun nouveau symptôme n'est observé en ce début de semaine. La fréquence des parcelles présentant des symptômes reste faible. Les symptômes observés ces dernières semaines sont essentiellement localisés dans les secteurs à historique black rot. Dans ces secteurs, certaines parcelles peuvent présenter des symptômes plus fréquents.

× Hérault

Les taches observées les semaines précédentes restent visibles sur l'ensemble des unités agroclimatiques. Peu de nouveaux symptômes observés cette semaine.

La fréquence des parcelles touchées reste stable.

× Pyrénées-Orientales

La fréquence des symptômes sur feuilles reste stable. Ces symptômes sont visibles dans les secteurs des Albères du Vallespir et des Aspres Premiers Coteaux notamment, mais aussi Littoral, Plaine, Bas Conflent et Haute Vallée de l'Agly.

Evaluation du risque : A cette période, les grappes restent réceptives à la maladie.

Surveillez les symptômes et leur évolution dans toutes les situations.

Méthodes prophylactiques : l'élimination d'un maximum d'organes touchés l'année précédente, en les brûlant ou en les enfouissant à l'abri de la lumière, permet de limiter les futures contaminations.

POURRITURE GRISE (*Botrytis cinerea*)

• Situation aux vignobles

× Hérault

Présence éparse de nouveaux symptômes sur feuilles dans les Hauts Coteaux, le Biterrois et la Vallée de l'Orb Lodévois.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

• Eudémis (*Lobesia botrana*)

× Aude

Le niveau des glomérules est relativement élevé. On dénombre aussi leurs présences dans les parcelles confusées à un niveau moindre.

Des larves au stade L2 à L4 ont été repérées.

× Gard

Les tous 1^{ers} papillons de la 2^{ème} génération d'eudémis sont piégés sur les secteurs précoces du département.

Des glomérules sont encore fréquemment observés dans les zones habituellement sensibles sur l'ensemble du département avec des dépassements de seuil localement très importants.

× Hérault

Des larves sont observées dans les saumurages ; le stade L4 est majoritaire.

De nombreux glomérules sont notés dans un nombre significatif de parcelles, y compris dans des îlots protégés par la confusion sexuelle ou dans des secteurs sans historique. Les 1^{ères} chrysalides sont visibles.

On note globalement une augmentation des effectifs en 1^{ère} génération par rapport à 2021.



Glomérule sur inflorescence en pleine fleur

× Pyrénées-Orientales

Les glomérules sont visibles sur l'ensemble du vignoble départemental. Des larves de stade L2 à L5 sont observées. Le niveau de dégâts va de moyen à fort même sur certaines parcelles en confusion.

× LOB (modélisation arrêtée au 30 mai)

	Début du vol de 2 ^{ème} génération (5 % des imagos) à partir du	Début des pontes de 2 ^{ème} génération (5 % des pontes) à partir du	Début des éclosions de 2 ^{ème} génération (5 % des larves L1) à partir du
Alaigne			
Carcassonne	06-juin	10-juin	
Leucate	06-juin	10-juin	
Lezignan	03-juin	07-juin	14-juin
Narbonne	04-juin	08-juin	
Bagnols sur Cèze	30-mai	04-juin	12-juin
Bourdic	03-juin	07-juin	
Cardet	02-juin	06-juin	14-juin
Générac	02-juin	06-juin	14-juin
Sommières	30-mai	03-juin	11-juin
Tavel	02-juin	06-juin	14-juin
Vauvert	01-juin	05-juin	13-juin
Olonzac	31-mai	04-juin	12-juin
Laurens	04-juin	08-juin	
Prades sur Vernazobres	02-juin	06-juin	14-juin
Béziers	01-juin	06-juin	14-juin
Villemagne	11-juin		
Marseillan	31-mai	04-juin	13-juin
Pouzolles	01-juin	05-juin	13-juin
Plaissan	29-mai	03-juin	10-juin
Saint Jean de Fos	29-mai	02-juin	09-juin
St Christol	30-mai	04-juin	11-juin
Frontignan	03-juin	06-juin	
Valflaunès	03-juin	07-juin	
Laroque des Albères	26-mai	30-mai	08-juin
Perpignan	24-mai	28-mai	06-juin
Saint Paul de Fenouillet	08-juin	13-juin	

Évaluation du risque : La pleine floraison est le moment idéal pour évaluer la pression du ravageur car les glomérules sont facilement observables.

Pour suivre correctement le vol de 2^{ème} génération, changer les glues et les capsules dans les pièges.

• Pyrale du Daphné (*Cryptoblabès gnidiela*)

× Aude

Les captures de papillons continuent sur le secteur Est du département (Minervois Est, Littoral, Corbières maritimes). Le niveau des populations ne semble pas augmenter significativement.

× Gard

Les papillons continuent d'être capturés dans les pièges du réseau. Les captures peuvent être importantes (jusqu'à 40 papillons par semaine).

Les conditions climatiques actuelles (chaleur et humidité) sont favorables au développement de la pyrale.

× **Hérault et Pyrénées-Orientales**

Des papillons sont relevés dans les pièges.

Évaluation du risque : les conditions climatiques actuelles (chaleur et humidité) sont favorables au développement de la pyrale du Daphné.

• **Pyrale** (*Sparganothis pilleriana*)

× **Gard**

Le ravageur est toujours observé localement dans le sud de la Vallée du Rhône. Les larves de différents stades sont notées, des dégâts sur feuilles sont observés.

× **Pyrénées-Orientales**

Les dégâts parfois très importants (100 % des cepes avec plusieurs rameaux touchés) sont bien visibles dans de nombreuses parcelles.

• **Eulia** (*Argyrotaenia pulchellana*)

× **Hérault**

De rares larves de 1^{ère} génération sont observées dans les saumurages.

Le début du 2^{ème} vol est noté dans de rares parcelles.

EUTYPIOSE

× **Vignoble régional**

La présence de symptômes sur le bois de l'année est visible dans certaines parcelles.

Évaluation du risque : Repérer les souches exprimant les symptômes afin de faire un recépage en vert l'année prochaine.

CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

× **Vignoble régional**

Des larves de cicadelles sont visibles au vignoble. Les populations sont en augmentation.

Évaluation du risque : A ce jour, le risque est nul.

RAVAGEURS SECONDAIRES

• **Malcosome du Portugal et *Lachnaia paradoxa***

× **Vignoble régional**

Des adultes sont toujours observés dans quelques parcelles du vignoble départemental.

Des dégâts sont localement observés.

Évaluation du risque : Il reste faible



Lachnaia paradoxa

Malcosome du Portugal

- **Thrips**

× **Hérault**

Leur présence est notée dans de rares parcelles.

Crédit photos : Chambres d'agriculture de la zone Languedoc-Roussillon et Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce Bulletin de Santé du Végétal a été préparé par les animateurs filière viticulture des Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, l'ADVAH, FREDON Occitanie, Pérès SAS, Ets Touchat, Ets Perret, Société JEEM.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.